



INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE

Individual Contract

Date : Dès que possible

Pays : Algérie

Description de la mission : Expert en communication institutionnelle

- Individual Contract -

Intitulé du projet : Appui à la formulation de la politique globale de prévention de la corruption

Durée de la mission : 40 jours de travail sur une période de 03 mois

1. Information Générale	
Intitulé de la mission	Expert en communication institutionnelle
Projet	Appui à la formulation de la politique globale de prévention de lutte contre la corruption
Lieu d'intervention	Alger
Date prévue de début et durée du contrat	01 Octobre 2020 – 31 Décembre 2020
Réf. du dossier	
Supervision	Team leader Gouvernance

2. Contexte et justification

En Algérie, la lutte contre la corruption est une question prioritaire des pouvoirs publics, de nombreuses réformes institutionnelles et juridiques ont été engagées dans le but de renforcer les fondements de l'Etat de droit et à asseoir les principes de la bonne gouvernance à travers la consécration des valeurs d'intégrité, de responsabilité et de transparence dans la vie publique.

L'Algérie a réalisé des acquis dans le domaine de la lutte contre la corruption, et fait partie des premiers pays à avoir ratifié la Convention des Nations Unies Contre la Corruption ; en effet la convention a été ratifiée le 25 Août 2004, puis traduite concrètement dans la Loi n°06-01 du 20 février 2006, relative à la prévention et à la lutte contre la corruption qui a prévu la création de l'Organe National de Prévention et de Lutte contre la Corruption (ONPLC).

Ainsi la principale mission de l'Organe est définie dans l'article 203 de la Constitution qui stipule que l'Organe est chargé « de proposer et de contribuer à animer une politique globale de prévention de la corruption, consacrant les principes de l'Etat de droit et reflétant l'intégrité, la transparence ainsi que la responsabilité dans la gestion des biens et des deniers publics ».

C'est dans cette optique que l'Organe est chargé de traduire ces valeurs et principes dans le cadre d'une stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption, mission à laquelle, il s'attelle actuellement en élaborant un avant-projet de la stratégie.

La lutte contre la corruption représente un impératif dans la voie de la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment l'ODD 16 « Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous » dans la mesure où l'amélioration de la gestion des ressources nationales contribuera à accélérer leur réalisation. A contrario, chaque ponction sur l'effort consacré au développement nous éloigne davantage d'une telle perspective. Lutter contre la corruption est donc, une condition préalable à l'instauration d'une bonne gouvernance et au renforcement de la confiance des citoyens dans l'action des gouvernants. Elle implique nécessairement la promotion des principes d'équité, de participation, de transparence, d'intégrité et de redevabilité. Ces paramètres constituent en effet les fondements de la Gouvernance Démocratique, dans la mesure où ils permettent à l'État, au secteur privé et à la société civile de conjuguer leurs efforts pour définir et mettre en œuvre des objectifs et stratégies clairs de prévention et de lutte contre la corruption.

Dans ce contexte, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), par son expertise technique et expérience avérée en la matière, apporte son appui à l'Organe National de Prévention et de Lutte contre la Corruption (ONPLC) dans l'élaboration de l'avant projet de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption, à travers une approche globale qui s'inscrit dans les dynamiques de changements dans le domaine de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption.

Ce partenariat est formalisé dans le cadre du plan d'initiation de projet signé en novembre 2019 et porte essentiellement sur 03 axes d'intervention :

Axe 1 : Le renforcement des capacités des acteurs intervenants dans la formulation de la politique globale de prévention de la corruption

Axe 2 : L'appui à la phase préparatoire pour l'élaboration du diagnostic à travers la mise en place des mécanismes de consultation efficaces.

Axe 3 : L'élaboration de la politique globale de la prévention de la corruption et le plan d'action pour la mise en œuvre des initiatives prioritaires.

Justification :

Dans le cadre de l'élaboration du projet de la stratégie et de sa future mise en œuvre, la communication représente un volet essentiel et primordial, l'ONPLC doit intensifier et consolider ses efforts de communication, afin de garantir l'approche inclusive et participative suivie dans l'élaboration du projet de la stratégie ; c'est dans cette perspective qu'une composante entière y est dédiée dans le troisième axe ; il s'agit de **l'élaboration d'une stratégie de communication** au bénéfice de l'Organe National de Prévention et de Lutte contre la Corruption, qui devrait aboutir aux principaux produits suivants :

- 1- La mise en place d'une cellule de communication interne à l'Organe ;
- 2- L'élaboration d'un plan de communication pour accompagner le projet de la stratégie depuis son élaboration jusqu'à sa mise en œuvre
- 3- Un plan de communication média et un plan de communication digitale
- 4- Le développement d'un plan de formation au profit des cadres de l'Organe et éventuellement des acteurs clés.

Afin d'appuyer l'ONPLC dans ce processus, il est prévu le recrutement d'un expert national en communication institutionnelle qui aura pour mission l'élaboration de la stratégie de communication institutionnelle exhaustive basée sur les produits cités ci-dessus.

3. Objet de la mission

L'expert/e sera responsable de la formulation d'une stratégie de communication institutionnelle et procèdera à cette fin, à l'évaluation du contexte de l'information, des technologies numériques et du paysage médiatique dans lequel évolue l'ONPLC, tout en identifiant les publics cibles de l'institution en lien avec la prévention et la lutte contre la corruption.

L'expert/e effectuera également un diagnostic des ressources internes et de l'organisation de l'ONPLC en matière de communication qui permettra de dégager une stratégie de communication institutionnelle devant être déclinée dans les plans et produits ci-dessous :

- Un plan de communication/sensibilisation pour accompagner le projet de la stratégie ;
- Un plan de communication média et un plan de communication digitale au profit de l'ONPLC
- La mise en place d'une cellule interne de communication au niveau de l'ONPLC ;
- Un plan de formation pour les besoins en renforcement de capacité en communication.

A cet effet l'expert/e aura pour missions de :

Développer la stratégie de communication de l'ONPLC et mettre en place une cellule de communication pour la mise en œuvre de la stratégie :

- Evaluer et identifier les besoins en communication interne et externe de l'ONPLC, et déterminer les outils, moyens et ressources nécessaires pour l'élaboration d'une stratégie de communication institutionnelle efficace et performante;
- Consulter tous les acteurs impliqués, notamment la société civile, dans le projet pour dégager une stratégie de communication institutionnelle adaptée aux besoins de l'ONPLC, et axée sur la

promotion de son message fondamental qui est « **la consécration des principes de l'Etat de droit et la promotion des valeurs d'éthique, de transparence et d'intégrité** »;

- Faire le plaidoyer pour véhiculer et promouvoir les valeurs fondamentales à la prévention et à la lutte contre la corruption;
- Appuyer l'ONPLC dans la compréhension de son environnement médiatique pour une communication institutionnelle efficace.
- Identifier les publics cibles, définir le contenu des messages et proposer des actions/activités et des supports de communication écrits, visuels et audiovisuels à mettre en œuvre et en déterminer les indicateurs;
- Définir un dispositif organisationnel et opérationnel efficaces pour la mise en œuvre de la stratégie de communication proposée, notamment la proposition d'une structure interne pour la cellule de communication propre à l'ONPLC : Rédiger les termes de référence de la cellule, identifier les profils, les objectifs à moyen et long terme, et les résultats attendus;
- Renforcer les outils de communication à travers l'appui à la mise en place d'un nouveau site web dynamique, animé et interactif;
- Définir les objectifs opérationnels et les résultats attendus de la stratégie de communication y compris en prenant en compte les facteurs de risques;
- Définir un cadre de suivi et évaluation de l'opérationnalisation de la stratégie de communication;
- Développer le plan de communication qui accompagnera le projet de la stratégie de prévention et de lutte contre la corruption.
- Développer un plan de communication média et un plan de communication digitale
- Proposer et développer un plan de renforcement de capacités, au bénéfice de l'ONPLC et des partenaires clés, dans le domaine de la communication institutionnelle (communication avec les médias, communication de crise, gestion des réseaux sociaux...etc.) :
- Proposer le programme de formation, déterminer les outils et les profils des formateurs et appuyer leur identification.
- Appuyer la mise en place d'un mécanisme de gestion de connaissances.

4. Livrables

L'expert/e devra se concerter avec le bureau pays du PNUD pour l'Algérie, l'ONPLC, et le cas échéant, tout autre partenaire impliqué, pour se procurer les informations et la documentation nécessaire à la réalisation de ses livrables.

La stratégie, les plans, les supports, les messages-clés, les formations, proposés par l'expert(e) seront discutés et validés à priori par l'ONPLC et le PNUD.

Livrables attendus	Montant de l'offre	Date limite de remise
Le plan de travail explicitant la démarche adoptée et comprenant le rapport des rencontres et debrief avec les partenaires et un chronogramme des actions arrêtées.	5%	01 semaine
Le rapport d'analyse de la communication interne et externe de l'ONPLC comprenant d'une manière non exhaustive : <ul style="list-style-type: none"> - un diagnostic des ressources, des dispositifs, de l'organisation et des besoins de l'ONPLC en matière de communication interne et externe - une analyse du contexte de l'information numérique et des médias 	10%	01 semaine
L'élaboration du premier draft de la stratégie de communication comprenant d'une manière non exhaustive : <ul style="list-style-type: none"> - Les axes stratégiques, les objectifs et les indicateurs de suivi et d'évaluation de la mise en oeuvre de la stratégie de communication. 	20%	02 semaines

Une présentation de l'ossature : 1- du plan de communication/sensibilisation du projet de stratégie 2- du plan de communication média et un plan de communication digitale) 3- du plan de la mise en place de la cellule de communication. 4- Plan de formation pour le renforcement des capacités en communication. (thématiques	10%	01 semaine
Plan final de communication/sensibilisation du projet de stratégie de prévention et de lutte contre la corruption	10%	01 semaine
Plan final de la communication avec les médias	5%	01 semaine
Plan final de la communication digitale	5%	
Mise en place de la cellule de communication (Termes de référence de la cellule, organigramme, profils....etc)	10%	01 semaine
Programme de formation pour le renforcement des capacités en communication des cadres de l'ONPLC et partenaires clés	25%	01 semaine
Total	100%	40 Jours

5. Compétences et qualifications requises

Formation :

Diplôme universitaire supérieur (master) en communication publique, journalisme, relations publiques, sciences politiques, droit, sciences sociales, administration publique ou dans un domaine connexe pertinent.

Expériences :

- Expérience avérée (Au moins deux ans) en matière de communication institutionnelle notamment dans les relations publiques et les relations avec les médias.
- Expérience confirmée dans l'élaboration des plans et des stratégies de communication et de campagnes de sensibilisation
- Très bonnes connaissances en matière des technologies numériques de l'information, notamment des outils d'évaluation des sites web, et de la communication digitale,
- Expérience avérée dans conceptualisation de formations pédagogiques et l'élaboration de plans et de programmes de formation
- Excellentes aptitudes en matière de communication écrite en français / arabe, l'anglais serait un atout;
- Une bonne connaissance du contexte politique, juridique et social et institutionnel.
- Une bonne connaissance de l'environnement de la coopération internationale, notamment le système des Nations Unies serait un atout.

Compétences de base :

- Excellentes capacités de communication et de relations interpersonnelles
- Jugement analytique et vision stratégique;
- Grand sens de responsabilité, d'organisation et de planification ;
- Capacité de travailler de manière autonome et concertée et à initier des idées innovantes ;

- Dispositions d'adaptabilité et de sensibilité aux différentes cultures, genre, religions, nationalités et âges ;
- Être familier des réalités politiques et sociales algériennes ;
- Connaissance des valeurs et principes du système des Nations Unies.

Langues :

- Une excellente maîtrise des langues française et arabe est exigée ;
- Une bonne connaissance de l'anglais serait considérée comme un avantage.

Arrangements opérationnels :

Le déroulement de la mission, à titre indicatif, se fera comme suit :

- La mission s'étalera sur une durée de 03 mois, avec une mission qui totalise **40 jours**.

-L'expert sera appelé à travailler au moins 02 fois par semaine au niveau du bureau de l'Unité de gestion de projet

Documents constitutifs de l'offre :

1. CV/P11 dûment rempli et signé, incluant au moins 3 personnes de référence ;
2. IC Formulaire de confirmation d'intérêt et de disponibilité ;
3. Attestations de bonne fin d'exécution, indiquant la date de réalisation des missions.
4. Note méthodologique expliquant l'approche développée dans la formulation de la stratégie de communication institutionnelle et des livrables prévus dans les présents termes de références et contenant un chronogramme indiquant les délais de réalisation des tâches et de soumission de chaque livrable.
5. Offre financière doit être forfaitaire pour la réalisation des tâches et des livrables liés au poste. Elle doit être exprimée en Dinar algérien/dollars (pour les internationaux). L'offre financière devra être détaillée et inclura les honoraires pour les 40 jours d'intervention ainsi que les éventuels frais occasionnés par la mission. Les frais de déplacements (transport et hébergement) liés à l'exécution de la mission seront à la charge de l'expert(e).

Le Contrat sera conclu sur la base du rendu des livrables ; les paiements seront effectués sur la base de l'approbation par le PNUD de chaque livrable tel que spécifié dans le tableau « livrables » au point 4 des présents termes de référence.

7. Evaluation des offres

Ne seront évaluées que les offres jugées acceptables et conformes aux présents termes de référence. Les offres incomplètes ou non conformes seront éliminées.

L'évaluation des offres s'effectuera en deux étapes : une évaluation technique suivie d'une évaluation financière. Le consultant sera évalué sur la base d'une notation combinée, selon la méthodologie suivante :

1. Evaluation techniques des offres recevables, sur 100 points et selon les critères définis par les présents Termes de référence au tableau ci-dessous;
2. Evaluation financière, sur 100 points, des offres techniques ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70 points ;
3. Attribution d'une note définitive globale après pondération des notes technique et financière obtenues : pondération de 70% pour la note technique et de 30% pour la note financière.

Lorsque cette méthode d'évaluation est utilisée, le contrat devrait être attribué au consultant individuel dont l'offre a obtenu **la note globale pondérée la plus élevée**.

Evaluation de l'offre technique

Critère	Détails de notation	Notation
Diplôme universitaire supérieur en communication publique, sciences politiques, journalisme, relations publiques, droit, sciences sociales, administration publique ou dans un domaine connexe. (Note max 10 points combinée entre pertinence de la formation et le niveau académique) Licence-----2 point Master-----8 points Doctorat -----10 points	CV et présentation Diplôme universitaire supérieur en communication, en droit, en sciences politiques, en journalisme, en relations publiques, en sciences sociales, en administration publique ou dans un domaine connexe.	Note max. 10 pts
Note méthodologique relative au contenu et l'approche à adopter pour l'exécution de la mission selon ses TDR : Présentation-----5 points Planification-----5 points Cohérence ----- 5 points Pertinence-----10 points	Note méthodologique	Note max.25 pts

<p>Expériences professionnelles en communication institutionnelle/publique et/ou en relation avec les médias (Note max 10 points combinée entre pertinence de l'expérience et le nombre d'année)</p> <p>Moins de 2 ans -----0 point Entre 02 et 05 ans-----5 points Plus de 5 ans-----10 points</p> <p>Expérience réussie (avec justification) dans la formulation de stratégie de communication institutionnelle/campagnes de sensibilisation. (Note max. 05 points)</p> <p>1 expérience -----1 point 2 expériences -----3 points 3 expériences et plus -----5 points</p> <p>Expérience réussie (avec justification) dans la communication numérique et/ou l'évaluation de sites internet (Note max.5 points)</p> <p>1 expérience -----1 points 2 expériences -----3 points 3 expériences et plus -----5 points</p> <p>Expérience réussie (avec justification) dans la communication avec les médias et relations publiques (Note max.5 points)</p> <p>1 expérience -----1 points 2 expériences -----3 points 3 expériences et plus -----5 points</p> <p>Expérience réussie (avec justification) dans la formation dans le domaine de la communication . (Note max. 05 points)</p> <p>1 expérience -----1 point 2 expériences -----3 points 3 expériences et plus -----5 points</p> <p>Un bonus de 05 points sera accordé pour une expérience pertinente dans le domaine de la bonne gouvernance, la transparence et la prévention et lutte contre la corruption et/ou une expérience antérieure dans la coopération internationale notamment avec le système des nations unies (Note max. 05 points)</p>	<p>Références professionnelles (CV)</p> <p><u>(Attestations de bonne fin d'exécution des missions)</u></p>	<p>Note max. 35 pts</p>
--	---	--------------------------------

Seules les offres ayant obtenu une note **supérieure ou égale à (49) point passeront à l'évaluation technique**, effectuée sur la base des critères de notation énoncés au tableau ci-dessus, seront retenues pour l'évaluation financière.

Les offres ayant obtenu une note technique inférieure à (49) points seront éliminées.

Evaluation de l'offre financière :

L'offre financière la moins disante (Fm) recevra la note maximale de 100 points, les autres offres recevront une note financière (Nf) inversement proportionnelle à l'offre du moins disant Fm, selon la formule suivante : **$Nf = 100 \times Fm / F$** (F étant le prix de l'offre financière à évaluer).

Les offres seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations de 70% pour l'offre technique et de 30% pour l'offre financière ; pour aboutir à une note globale (NG) calculée selon la formule suivante : **$NG = 70\% Nt + 30\% Nf$**

Attribution du marché :

Le marché sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note globale (NG) pondérée la plus élevée, tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité).

Le PNUD s'engage à diversifier la main-d'œuvre en termes de genre, de nationalité et de culture. Les personnes issues de groupes minoritaires, de groupes autochtones et de personnes handicapées sont également encouragées à postuler. Toutes les applications seront traitées avec la plus stricte confidentialité.

ANNEXES:

ANNEX 1- INDIVIDUAL CONSULTANT GENERAL TERMS AND CONDITIONS

ANNEX 2- LETTRE DE CONFIRMATION D'INTERET

ANNEXE 3- FORMULAIRE P11